

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Vendredi 16 février 2007

12 Clubs/ Cies présent(e)s ou représenté(e)s :

Antony, Asnières, Bagneux, Bois-Colombes, Châtillon, Châtenay-Malabry, Chaville, Clichy ,
Garches, Rueil, Saint-Cloud, Suresnes, Villeneuve-la-Garenne.

Clubs/Cies absent(e)s : Gennevilliers, Issy-les-Moulineaux, Le-Plessis-Robinson, Levallois,
Nanterre, Sceaux-Fontenay, Sèvres, Ville d'Avray

Membres du Comité présents : Yves ALBERT, Bénédicte CARDIN, Christian DELOBELLE,
Jean-Claude DUFOUR, Marie-Pierre JOUBERT

Membre du Comité excusé : Odile VILLETTE

Membre du Comité absent : Jean-Pierre KERVADEC

Invités : Christian HEZELY - Président du Comité Régional IDF, Laure SAGUET, Conseiller
Technique Départemental

La séance est ouverte à 19h35

- **Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.**

- Yves ALBERT, salue la présence de Monsieur Christian HEZELY, Président du Comité Régional, remercie les Présidents et Capitaines ainsi que les membres du Comité Directeur pour leur présence à l'Assemblée Générale du Comité.

- Intervention de M. Christian HEZELY qui fait part à l'assemblée, des actions du Comité Régional d'Ile-de-France en faveur des archers franciliens.

I – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT SAISON 2005/2006

Yves ALBERT procède à la lecture du rapport **approuvé à l'unanimité**. *Voir annexe*

II – RAPPORT FINANCIER SAISON 2005/2006

Yves ALBERT procède à la lecture du rapport **approuvé à l'unanimité**. *Voir annexe*

III – RAPPORTS MORAUX DES COMMISSIONS SAISON 2005/2006

➤ Commission Formation :

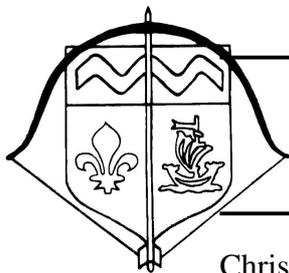
Bénédicte CARDIN procède à la lecture du rapport moral qui est approuvé à **l'unanimité**.
Pièce jointe en annexe

➤ Commission Jeunes et Débutants:

Bénédicte CARDIN procède à la lecture du rapport moral qui est approuvé à **l'unanimité**.
Pièce jointe en annexe

➤ Commission Sportive – Tirs sur cible et Commission Sportive Jeunes:

Siège social : Jardin d'Arc – 35, rue des Capucines – 92370 Chaville
Adresse de correspondance : Yves ALBERT - 1, rue Dulong 75017 PARIS
Tél. : 06 80 70 02 38 (Répondeur) **Internet** : www.tiralarc92.com



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

Christian DELOBELLE procède à la lecture du rapport moral qui est approuvé à **l'unanimité**.
Pièce jointe en annexe

IV – COTISATION SAISON 2007/2008

En raison de sa situation financière saine, le Comité Départemental propose de ne pas augmenter les cotisations pour la prochaine saison sportive. **Approuvé à l'unanimité**.

V – BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2007/2008

Bénédicte CARDIN procède à la présentation du budget prévisionnel qui est approuvé à **l'unanimité**.

VI – ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Suite à l'appel à candidatures pour renforcer l'équipe du Comité Directeur, le Comité Départemental a reçu 4 candidatures :

- **Alain AUDUTEAU**, Châtenay-Malabry : **élu à l'unanimité**
- **Claudine GUILPAIN**, Châtillon : **élue à l'unanimité**
- **Violette SAUBION**, Antony : **élue à l'unanimité**
- **Yann VANDENBAVIERE**, Châtillon : **élu à l'unanimité**

VII – ELECTION DU PRESIDENT

Conformément aux statuts, le Comité Directeur propose à l'Assemblée la candidature d'Yves ALBERT au poste de Président. Yves ALBERT est **élu à l'unanimité**.

VIII – QUESTIONS DIVERSES ET SUJETS EVOQUES

➤ **Commission Arbitrage** : il est demandé si le département comprend toujours une commission arbitrage. Il est précisé que la commission existe toujours, mais qu'aucun rapport n'a été présenté en raison de l'absence d'Odile VILLETTE.

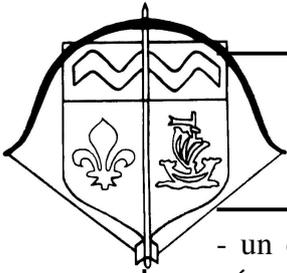
- La règle imposant aux clubs organisateurs de compétitions qualificatives d'avoir au moins un arbitre au sein de leur structure suscite des questions et des inquiétudes quant aux futures organisations de concours (impact sur le nombre de concours inscrites au calendrier, sur les subventions des collectivités et des partenaires...).

En effet, les clubs qui ne répondront pas à ce critère ne pourront pas organiser de compétitions qualificatives. S'ils souhaitent maintenir leur concours, celui-ci sera alors inscrit dans la catégorie « **LOISIRS** ».

Christian HEZELY précise que le Comité Régional souhaite organiser 3 sessions de formation ARBITRE, qui deviendront payantes. Toutefois, le « quota » d'arbitres nécessaires dans les clubs franciliens ne pourra pas être atteint rapidement, le nombre de stagiaires étant limité à 12 par session.

➤ **Calendrier des compétitions** :

- La coordination du calendrier régional est gérée par Patrick LEMESLE en collaboration avec les référents des comités départementaux. Pour éviter un nombre trop conséquent de compétitions organisées en même temps (parfois 6 ou 7 sur le même week-end), le Comité Régional conviera l'ensemble des clubs organisateurs à une réunion de coordination.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

- un calendrier provisoire est envoyé à chaque club pour la validation de leur choix. Il est nécessaire qu'un retour (validation ou modification) soit effectué auprès du Comité Départemental.

► Subventions et situation administrative des clubs :

1) CNDS 2007

- Le Comité précise qu'une copie de toutes les demandes de subvention **CNDS** doit lui être adressée afin de pouvoir les « défendre » lors de la réunion d'attribution des aides à la DDJS 92.

- Les clubs bénéficiaires d'une subvention **CNDS en 2006** doivent obligatoirement fournir à la DDJS 92, le bilan (total ou partiel) de la ou les action(s) qui ont été subventionnées avant ou avec l'envoi de la demande 2007. Faute de quoi, la demande 2007 sera refusée.

2) Statuts et déclaration en préfecture

- Les services de l'état ont constaté que de nombreux clubs n'avaient pas déposé leurs statuts en préfecture, ce qui est obligatoire pour toute création d'association ou de modification de statuts et/ou de composition du comité directeur.

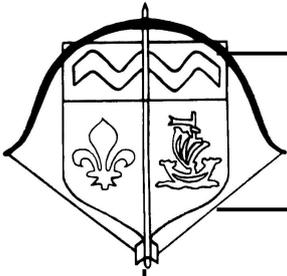
Il est conseillé aux clubs du département de vérifier ces points auprès de la préfecture ou sous-préfecture des Hauts-de-Seine par l'envoi d'une modification même fictive du bureau du club, celle-ci sera acceptée ou non et le club saura s'il est toujours répertorié en préfecture.

3) Organisation de stages, de séjours pour les jeunes

- Il est désormais nécessaire de procéder à une déclaration de séjour auprès de la DDJS 92 pour toute organisation de stages, de séjour d'au moins 3 nuités.

La séance est levée à 22h45

Yves ALBERT
Président
P/o



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

RAPPORT MORAL 2006

Chers Amis,

Une nouvelle année s'est écoulée et nous sommes réunis à nouveau pour un court bilan et envisager l'avenir. Je tiens à remercier l'équipe du département qui a tenu les principaux objectifs qu'elle s'était fixée malgré les problèmes propres à une organisation de bénévoles qui se veut aussi efficace que possible. Je remercie ceux qui nous ont quitté et accompagné un temps malgré les difficultés ? comme Armel GRASLAND notre trésorier.

L'année écoulée dernière fut importante. Les problèmes principaux demeurent. Les relations avec le comité régional sont bonnes, les relations avec les organismes officiels sont bonnes mais difficiles à gérer compte tenu du temps disponible de chacun. Je pense que nous devrions nous pencher plus sur ces problèmes, faute de quoi, les subventions que nous en tirons risquent de devenir une difficulté. Une définition d'objectifs et de projets du comité est nécessaire si l'on veut éviter de s'enfermer dans la « routine ».

Les contacts avec les clubs et compagnies sont difficiles et nous sommes toujours en train d'essayer de les améliorer. La réforme du site du site Internet est devenue nécessaire. Les clubs et compagnies peuvent nous solliciter et nous parler de leurs besoins, nous sommes à l'écoute.

L'années sportive passe très vite, l'année écoulée à vu le comité organiser une partie des championnats départementaux et le championnat de France 3D par équipes départementales avec succès.

Le comité remercie tous ceux qui ont contribué à cette opération marquante pour le département et félicite l'équipe départementale féminine pour son deuxième succès consécutif, l'équipe masculine pour sa participation.

Les décisions importantes prises lors de l'Assemblée Générale nécessitent un maximum de clubs et de compagnies qui doivent donner leurs souhaits et leurs avis, le comité n'est que l'émanation des clubs et compagnies et sans leur appui son action trouve vite ses limites.

Les actions du comité se veulent constructives. Les différentes commissions vont vous exposer leurs budgets et les soumettre à votre vote, mais aussi vous exposer leurs perspectives d'actions pour l'année, nous sommes là pour cela, n'hésitez pas à poser des questions si des points ne vous paraissent pas clairs, n'hésitez pas à aider ces commissions par vos conseils ou votre aide directe.

Je parle au nom de l'équipe qui m'entoure pour ce qui est des grandes lignes, je n'entend pas parler à leur place et dans les rapports qu'ils vous adresseront ils exprimeront mieux que moi leurs sentiments et leurs objectifs.

J'espère vous avoir représenté de mon mieux au cours de ce mandat.

Yves ALBERT

Président du Comité Départemental